



# Rapport d'activités 2011



*Siège Social 20 rue du Maréchal Lefebvre 67100 STRASBOURG*



## SOMMAIRE

	Pages
1) Le mot du Président – Rapport moral -	3
2) Composition du Conseil d'Administration	4
3) Etablissements de l'A.A.S.B.R.	5
4) Historique de l'A.A.S.B.R.	6
5) La vie dans nos établissements	10
a- Les Micro-Crèches – un nouveau mode de garde offert par l'AASBR	11
b- C'est l'histoire d'un déménagement	13
c- Les « Arts Plastiques » en crèche	15
d- Arrivée d'une nouvelle Directrice	16
e- Le Rôle des Educateurs de Jeunes Enfants en Crèche Familiale	18
f- Accueil de l'enfant différent en Crèche Collective et familiale	20
g- La cuisine et les cuisiniers de l'AASBR	22
h- Le travail d'une Assistante Familiale au sein du Service d'Accueil Familial	27
6) Rapport financier	30
a- Rapport financier	31
b- Compte de résultat	38
c- Bilan	41
d- Activité et coût horaire par établissement	43

## LE MOT DU PRESIDENT

### - Rapport Moral -

Mesdames et Messieurs,

L'année 2011 s'est inscrite dans la continuité de notre action et de nos valeurs au service de l'Enfance.

L'année 2011 a essentiellement été marqué par :

- Le déménagement en août de la crèche de la Musau dans des locaux provisoires pendant les travaux de réhabilitation
- L'ouverture de deux micros-crèches dans le Val de Moder à la Walck et à Uhrwiller au dernier trimestre
- La reprise en gestion du Relais d'Assistantes Maternelles de la Walck en août
- L'arrêt en mai de la gestion de la Crèche de Beinheim
- La négociation avec les syndicats en décembre de deux accords d'entreprise respectivement sur la « pénibilité au travail » et sur l'égalité « hommes/femmes »
- La mise en place d'un nouveau Règlement Intérieur au niveau de l'Association

Nous avons maintenu par ailleurs notre effort sur la formation professionnelle de l'ensemble de nos salariés afin que nous puissions continuer à garantir un accueil de qualité aux enfants qui sont confiés à nos établissements.

Nous avons poursuivi notre politique d'investissement en matériels et équipements afin que nos salariés puissent travailler dans les meilleures conditions.

Nous avons continué à répondre régulièrement à des appels d'offres de collectivités pour la gestion d'établissements existants ou de nouveaux établissements. Nous avons ainsi pu finaliser fin 2011 un accord avec la Communauté de Communes du Pays Boulageois pour la gestion au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 d'un Multi-Accueil de 40 places et d'un Relais d'Assistantes Maternelles à Boulay et d'une micro-crèche à Piblangue.

Nous avons également repris la gestion du Multi-Accueil d'Oberhausbergen (19 places) depuis le 1<sup>er</sup> mai 2012.

Notre niveau d'activité devrait se maintenir en 2012.

Je tiens à remercier comme chaque année les collectivités et nos financeurs qui continuent à nous soutenir et à nous accorder leur confiance pour la réalisation de nos projets

Je tiens à remercier également l'ensemble de nos collaborateurs de nos établissements et du siège de notre Association pour la qualité de leur travail et leur disponibilité.

Le rapport d'activité est à votre disposition pour présenter plus en avant notre Association, son activité et vous donnera l'ensemble des informations financières sur l'exercice 2011.

*Le Président*

*François SCHMUTZ*

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE DU BAS-RHIN**

Membres adhérents non usagers	Monsieur	<i>SCHMUTZ</i>	<i>François</i>	<i>Président</i>	Membres votants
	Monsieur	<i>BUISSON</i>	<i>Robert</i>	<i>Vice Président</i>	
	Madame	<i>DESBROSSES</i>	<i>Marguerite</i>	<i>Trésorière</i>	
	Madame	<i>DELOBBE MEHL</i>	<i>Françoise</i>		
Membres adhérents usagers	Madame	<i>FOURNIER</i>	<i>Violaine</i>	<i>Secrétaire</i>	
	Madame	<i>MAZZOLENI</i>	<i>Céline</i>		
	Monsieur	<i>VITELLI</i>	<i>Gérald</i>		
	Monsieur	<i>GEORGE</i>	<i>Florian</i>		
Associations	<i>AGF</i>				
	<i>ARES</i>				
	<i>UD / CSF / APFS</i>				
	<i>Fondation Protestante du Sonnenhof</i>				

*Il s'agit des membres « votants », renouvelés par tiers chaque année.*

*Le Conseil d'Administration comprend également des membres « non votants » : il s'agit de Membres de droit (Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Général, les Collectivités et les Communautés de communes qui nous concèdent la gestion des établissements) ainsi que deux représentants du personnel.*

**LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE DU BAS-RHIN  
AU 31/12/11**

**- Multi - Accueil / Crèches Collectives**

Crèche de Neudorf	2-4 rue Jean Dollfuss	67100 STRASBOURG-Neudorf
Crèche de la Musau	14-16 avenue A. Briand	67100 STRASBOURG-Neudorf
Crèche du Dr. Belin *	15 rue de Genève	67000 STRASBOURG
Multi-Accueil de la Canardière	53 rue de la Canardière	67100 STRASBOURG-Meinau
Crèche collective de Hautepierre	19 rue Gioberti	67200 STRASBOURG-Hautepierre
Multi-Accueil Lovisa	66 rue Mélanie	67000 STRASBOURG-Robertsau
Multi-Accueil de l'III	35 rue de l'III	67000 STRASBOURG-Robertsau
Maison de l'enfance des Poteries *	10 rue Jean Geoffroy Conrath	67200 STRASBOURG
Maison de l'Enfance de la Communauté de Communes du pays de la Zorn	8 rue du Collège	67270 HOCHFELDEN
Multi-Accueil de Cronembourg	87 rue de Hochfelden	67200 STRASBOURG

\* Comprenant un accueil familial

**- Crèches familiales**

Crèche Familiale de Hautepierre	23 rue Gioberti	67200 STRASBOURG-Hautepierre
Crèche Familiale Centre-Ville-Nord	7 rue Sédillot	67000 STRASBOURG
Crèche Familiale de Cronembourg	87 rue de Hochfelden	67200 STRASBOURG

**- Haltes garderies**

Halte-Garderie Neudorf	2-4 rue Jean Dollfuss	67100 STRASBOURG
Halte-Garderie Boucle d'Or	42 rue Principale	67360 MORSBRONN LES BAINS

**- Micro-Crèches**

Les P'tits Cordonniers	2 rue de la Moder	67350 LA WALCK
Les Petits Lutins	27A rue Principale	67350 UHRWILLER

**- Accueils de Loisirs Sans Hébergement**

A.L.S.H. des Poteries	10 rue Jean Geoffroy Conrath	67200 STRASBOURG
-----------------------	------------------------------	------------------

**- Lieu d'Accueil Enfants Parents**

L.A.E.P. des Poteries	10 rue Jean Geoffroy Conrath	67200 STRASBOURG
-----------------------	------------------------------	------------------

**- Relais d'Assistants Maternelles**

C.C. de la Vallée de la Sauer	1 rue de l'Obermatt	67360 DURRENBACH
C.C. du Pays de la Zorn	8, rue du Collège	67270 HOCHFELDEN
C.C. du Val de Moder	2 rue d'Uberach	67350 LA WALCK

**- Etablissement à caractère social**

Service d'Accueil Familial	9 rue du Verdon	67100 STRASBOURG
----------------------------	-----------------	------------------

**- Centre de Vacances**

"Le Mas des Artistes" géré par l'Association "Les Florans"	52 rue du Dr Mauran	06800 CAGNES-SUR-MER
---	---------------------	----------------------

Adresse du siège social : 20 rue du Maréchal Lefèbvre BP 20183 - 67022 STRASBOURG cedex 1

☎ 03-88-65-67-40  
Fax 03-88-40-15-44

## HISTORIQUE DE L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE DU BAS-RHIN DE 1948 A 2011

En 1948 les dirigeants de la Délégation de l'Entr'Aide Française du Bas-Rhin, forts d'une importante structure de réalisations sociales, mais dans l'impossibilité de continuer leur tâche faute de moyens financiers, lancent un pressant appel à toutes les personnalités du monde social du département pour sauver et continuer leur œuvre.

Y répondent : l'Association Générale des Familles, la Caisse Régionale de Sécurité Sociale (CRSS), la Caisse Départementale des Allocations Familiales du Bas-Rhin (CDAF 67), la Croix Rouge Française, le Directeur Départemental de la Santé, le Directeur Départemental de la Population, l'Inspecteur Régional de l'Hygiène Scolaire, les Services d'Hygiène de la Ville de Strasbourg, les Entreprises Charbonnières et d'Armement de la Ville de Strasbourg, diverses municipalités.

Il est décidé de créer une association de droit local qui tient son assemblée générale constitutive le 09 juin 1948 avec le soutien financier :

de la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin,  
de la Caisse Régionale de Sécurité Sociale,  
des services de la population et de la santé du département,  
de diverses municipalités,  
du Rotary Club de Strasbourg,  
des Offices des Habitations à Loyer Modéré,  
de diverses entreprises charbonnières et d'armement.

Dénommée Association d'Action Sociale du Bas-Rhin elle a pour mission première de prendre en charge les réalisations sociales que l'Entr'Aide Française se trouvait dans l'obligation de fermer.

- 1948 Assemblée générale constitutive AASBR (09 juin) et prise en charge
  - des 4 aéria de Fouday, Hohwald, Solbach et Urmatt
  - du jardin d'enfants et de la crèche collective place des Halles à Strasbourg
  - de Centres d'enseignement ménagerLe siège social est installé place des Halles à Strasbourg
- 1948 Liquidation de l'Entr'Aide Française (décret du 26/01/49) et transfert à l'AASBR en mars/avril 1949
  - des foyers pour personnes âgées (Strasbourg, Sélestat, Haguenau, Wissembourg)
  - de cantines scolaires (Haguenau Wissembourg)
  - du jardin d'enfants de Drusenheim
  - du Service Social
- 1949 Acquisition du centre de vacances de Cagnes sur Mer (le Mas des Artistes)
- 1950
  - Création en mars de la pouponnière de Schiltigheim
  - Acquisition en juillet de la propriété d'Andlau (les Sarments) et décision d'acquérir la villa Mathis au Hohwald (les Heures Claires) – maisons d'enfants à caractère social
- 1951 Cession de l'aérium d'Urmatt
- 1951/52 La Ville de Strasbourg veut installer un marché couvert place des Halles avec obligation de l'AASBR de déménager au 12 rue Friese fin 1952.
- 1952
  - Décision d'acheter le centre de vacances de Fouday (le Château)
  - Convention avec l'OHLM pour la gestion de la crèche Dollfuss à Neudorf
  - Transfert en septembre du foyer de vieillards au quai des Bateliers
- 1953 Décembre : fermeture de la maison d'enfants de Solbach
- 1954 Installation du centre social et ménager à Sélestat
- 1956
  - Novembre: L'établissement d'Andlau, à l'époque centre d'enseignement ménager,

- accueille les premières pupilles de la Nation
- Le Siège est transféré à la Meinau (locaux de l'ex imprimerie Union)
- 1957 Installation du « foyer des vieux » au quai des Bateliers
- 1958
- Début d'année : création d'un centre social & ménager et d'un jardin d'enfants à la Cité de l'III
  - Mai : réouverture de l'ancienne crèche des HLM à la Musau (Riesler)
  - Le 17 novembre création de la SCI de la Maison de la Famille
- 1959 Construction de la Maison de la Famille
- 1960 Octobre : création d'un centre social et d'une halte-garderie à la Maison de la Famille
- 1961 Juillet: fermeture du centre d'enseignement ménager de Wissembourg  
Octobre: ouverture de la crèche Belin  
Novembre: ouverture (transformation) du centre social de Sélestat
- 1966
- Avril: décision d'acquérir les locaux du siège à la Meinau
  - Fin d'année: fin d'exploitation de la cantine scolaire de Wissembourg
- 1967
- Mars: fermeture de la pouponnière de Schiltigheim
  - Avril : ouverture de la crèche et du centre social de la Canardière
  - Ouverture d'un centre social à Koenigshoffen
- 1969 Fin d'exploitation du foyer restaurant et du « service social des vieillards » à Wissembourg
- 1971 Octobre: le Hohwald devient maison d'enfants à caractère social
- 1972
- Février : ouverture de la crèche familiale de Schiltigheim, la première du département
  - Adoption d'un programme de rénovation de Cagnes sur Mer (terminé en 1975)
  - Septembre: ouverture du centre social rue de l'Indre au Neuhof
- 1973
- Construction d'une salle de jeux au Hohwald et d'un bâtiment préfabriqué à Andlau
  - Septembre : transfert du jardin d'enfants de la Cité de l'III au sous-sol de l'église Ste Bernadette
  - Création du comité d'entreprise
- 1975 Septembre: ouverture des crèches collective et familiale de Strasbourg Hautepierre
- 1977 Octobre: ouverture de la crèche familiale de l'Elsau
- 1979 Mars: ouverture de la mini crèche de Cronembourg
- 1981 Janvier: ouverture de la crèche familiale Centre Ville Nord  
Transfert de la crèche familiale de l'Elsau à l'AGES (Montagne Verte)
- 1983
- Février: extension de la crèche collective Belin (de 55 à 115 enfants)
  - Mise en place des conseils de crèches dans tous les établissements
- 1984 Octobre: ouverture de la crèche collective Lovisa
- 1985 Création du comité d'entreprise et de la délégation du personnel propres aux Assistantes Maternelles
- 1987 Janvier: mise en place au siège du premier équipement informatique (traitement des salaires précédemment assuré par la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin)
- 1988
- Octobre: examen d'un projet de rénovation de Cagnes sur Mer
  - Ouverture d'une halte-garderie en parallèle avec le jardin d'enfants de la cité de l'III
  - Novembre: ouverture de la mini crèche collective de Schiltigheim
- 1989 Mars: transfert de la gestion des assistantes maternelles résidant à Cronembourg à la crèche familiale créée par l'AGES.

- 1990
  - Septembre: section spécialisée d'enfants de 2-3 ans dans les jardins d'enfants Cité de l'III et de Neudorf
  - Fermeture du centre social de Koenigshoffen avec détachement de la conseillère en économie sociale et familiale au Centre Socio-Culturel « Joie et Santé »
  - Rénovation du centre de vacances de Cagnes sur Mer et décision d'en confier la gestion à un organisme spécialisé dans le tourisme familial et social « Vacances Tourisme Familles » (VTF)
- 1991
  - Septembre: fermeture du centre social du Neuhof avec détachement de la conseillère au Centre Socio-Culturel du Ziegelwasser
  - Juin: réouverture du « Mas des Artistes » de Cagnes sur Mer après travaux
- 1992
  - Fermeture des deux jardins d'enfants avec transformation en 2 haltes-garderies de 30 enfants chacune et rattachement des enfants de moins de 3 ans aux crèches collectives de Lovisa (30 enfants) et Neudorf (22 enfants)
  - Fin d'année: cessation d'activité au « Château » de Fouday
- 1993
  - Octobre: ouverture d'un Service d'Accueil Familial à Brumath
  - Décembre: vente du « Château » de Fouday à l'OPUS 67
- 1995
  - Janvier: fermeture de la halte-garderie de la Bourse
  - Juillet: fermeture des Heures Claires au Hohwald
  - La Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin met fin au détachement de son personnel au Siège Social de l'Association (fondeur de pouvoir, comptable et secrétaire)
  - Juin : mise en place d'un Comité Hygiène/Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)
  - Été: déménagement du Service d'Accueil Familial à la Maison de la Famille
  - Septembre : Fusion en un établissement unique de l'annexe Lovisa et de la halte garderie de l'III
  - Octobre inauguration des nouveaux locaux du Siège Social Meinau
- 1996
  - Fermeture de la mini-crèche de Schiltigheim
  - Fermeture des « Sarments » à Andlau
- 1997
  - Juin : réduction de l'agrément P.M.I. de la crèche Belin (de 110 à 30 places)
  - Juin : décision de vente des locaux du 3ème étage de la Maison de la Famille à l'AGF.
  - Juillet : vente des « Sarments » à Andlau.
  - Juin : rénovation de la crèche de Neudorf
- 1998
  - Encadrement des prix de revient par la Ville de Strasbourg (prix de revient plafonnés)
  - Suppression de postes du siège social suite à la réduction d'agrément de BELIN et de la fermeture des « Sarments »
  - Octobre : inauguration des « Cigogneaux » à Beinheim
  - Création du Service Midi-Tatie à la crèche familiale de Schiltigheim
- 2000
  - Transformation des crèches et haltes de Neudorf et Ill en structures multi accueil
  - Rénovation de la cuisine collective de la crèche Musau en juillet/août
- 2001
  - Juillet : Prise en charge de la structure multi accueil de Mertzwiller
  - Rénovation de la cuisine de la structure multi accueil de l'III
  - Adoption des statuts modifiés de l'association en liaison avec la Caisse d'Allocations Familiales de Strasbourg
  - Fermeture du centre social de Sélestat.
- 2002
  - Janvier : prise en charge de la halte garderie « Boucle d'Or » et du relais d'assistantes maternelles de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer
  - Juillet : fermeture de la mini-crèche de Cronembourg

- 2003 • Septembre : Ouverture du multi-accueil la « Maison de l'Enfance » à Hochfelden
- 2004 • Juillet : Reprise de la gestion de la crèche collective de Schiltigheim « Les Moussaillons »  
 • Octobre : Démarrage du Relais d'Assistantes Maternelles du Pays de la Zorn à Hochfelden
- 2005 • Juillet : Prise en charge de la gestion de la Maison de l'enfance "Les Poteries" : Multi Accueil (80 places) – C.L.S.H. – L.A.E.P.
- 2006 • Déménagement de la Crèche Familiale "Centre Ville Nord" à la Maison de la Famille  
 • Non renouvellement du mandat de gestion de la crèche de Mertzwiller  
 • Fermeture des trois centres sociaux courant 2006
- 2007 • Déménagement du multi-accueil Belin dans ses nouveaux locaux 15 rue de Genève avec une augmentation de sa capacité d'accueil de 15 places
- 2008 • Renouvellement du mandat de gestion de la Maison de l'Enfance de Hochfelden  
 • Fermeture du Centre Social de la Canardière, dernier Centre Social encore ouvert  
 • Déménagement de la crèche Canardière dans des locaux provisoires pendant la restructuration de l'établissement (création prévue de 20 places)
- 2009 • Non renouvellement du mandat de gestion des établissements de Schiltigheim (Crèches collective, familiale et Midi Tatie)  
 • Travaux de rénovation dans l'immeuble de Cagnes sur Mer  
 • Cession de l'immeuble de la Rue de Sédillot.  
 • Déménagement du Service d'Accueil Familial rue du Verdon à Stras bourg  
 • Déménagement temporaire de la Crèche Familial Centre Ville Nord au siège social.
- 2010 • Déménagement de la Crèche Familiale Centre Ville Nord au 72 rue Jacques Kablé à Strasbourg  
 • Fin de la restructuration du Multi-Accueil Canardière et retour dans les locaux de la rue de la Canardière en août 2010 – Agrément de 80 places (dont 10 en horaires atypiques création de 20 places)  
 • Ouverture de la Maison de la Petite Enfance de Cronembourg au 87 rue de Hochfelden à Strasbourg comprenant un Multi-Accueil de 60 places (dont 10 en horaires atypiques) et une Crèche Familiale  
 • Accueil Familial aux Poteries et à Belin.  
 • Transfert de la gestion du périscolaire de Mertzwiller à la Communauté de Communes de Niederbronn en juillet 2010.
- 2011 • Reprise du relais d'assistantes maternelles de La Walck (Val de Moder)  
 • Ouverture de 2 micros-crèches à La Walck et Uhrwiller dans le Val de Moder  
 • Non renouvellement du mandat de gestion du multi-accueil de Beinheim

# **LA VIE DANS NOS ETABLISSEMENTS**

## Les Micro-Crèches – un nouveau mode d'accueil offert par l'AASBR

Les premières micro-crèches gérées par l'AASBR sont situées dans la Communauté de Communes du Val de Moder, à 40 km au Nord-Ouest de Strasbourg, et dans la Communauté de Communes du Pays Boulageois, en Moselle.

La micro-crèche « Les P'tits Cordonniers », implantée à La Walck, a ouvert ses portes le 17 Octobre 2011. Il s'agit d'une nouvelle construction tandis que la micro-crèche « Les Petits Lutins », dont l'ouverture a eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2012, dispose de locaux réaménagés sur Uhrwiller.

La micro-crèche de Piblangue a ouvert ses portes le 24 janvier 2012 dans un bâtiment tout neuf, copie conforme en plus petit, du Multi-Accueil de Boulay qui ouvre au printemps 2012 à quelques kilomètres de là.

Les micro-crèches peuvent accueillir jusqu'à 10 enfants du lundi au vendredi de 7 heures à 18h30 pour les crèches du Val de Moder et de 7 heures à 19 heures pour celle de Moselle.

Le fonctionnement des micro-crèches est différent de celui des autres structures d'accueil collectif tant au niveau des qualifications et expériences demandées pour le personnel (dans le cadre de l'agrément du Conseil Général) que dans les missions des encadrantes ou dans le mode de facturation aux familles.



Les Petits Lutins - Uhrwiller



Micro crèche Piblangue

L'équipe est constituée de :

- la direction :
  - o Une Educatrice de Jeunes Enfants à mi-temps pour les deux sites du Val de Moder (distants d'une dizaine de km)
  - o Une Infirmière puéricultrice à 20 % pour la micro crèche de Moselle, celle-ci assure également la direction d'un Multi Accueil de 40 places sur la commune de Boulay, très proche.

Elle assure le suivi administratif, financier ainsi que la gestion d'équipe et la mise en place du projet éducatif et pédagogique.

- Le personnel d'encadrement :
  - o des Auxiliaires de Puériculture

- des CAP Petite Enfance avec une expérience professionnelle minimale de 2 ans
- des assistantes maternelles avec une expérience minimale de 3 ans.

Aucun taux minimal par qualification n'est imposé contrairement à ce qui se passe pour les structures d'accueil collectif accueillant plus de 10 enfants.

La polyvalence est de rigueur ; les missions du personnel englobent l'accueil des enfants ainsi que la confection des repas, l'hygiène des locaux et de la lingerie.

Le taux d'encadrement tient compte de ces modalités avec la possibilité de n'avoir qu'une professionnelle présente lorsqu'il y a moins de 3 enfants, et l'obligation d'avoir 2 professionnelles au delà.

Le respect du taux d'encadrement exige une flexibilité quotidienne de la part du personnel. Le temps de présence limité de la directrice dans chaque structure nécessite de la part de l'équipe un grand sens de l'autonomie et des responsabilités.

La Communauté de Communes du Val de Moder a choisi une facturation aux familles selon un mode PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant). Le tarif est librement fixé par le gestionnaire (tarif horaire ou journalier, tarif dégressif ou non, ...); aucune prestation PSU (Prestation de Service Unique) ou PSAT (Prestation de Service Accueil Temporaire) n'est versée par la CAF au gestionnaire ni à la collectivité délégante. Les parents s'adressent à la CAF en début de mois suivant l'accueil pour demander à celle-ci le versement d'une aide « PAJE » qui est fonction des revenus des parents, du nombre d'enfants dans la famille et de l'âge de l'enfant.

La micro crèche de Piblange fonctionne elle en mode PSU (prestation de service unique) comme l'ensemble des autres structures d'accueil gérées par l'AASBR.

Le mode d'Accueil « micro-crèche » semble ravir les usagers qui trouvent là un intermédiaire intéressant entre l'accueil familial et collectif : nombre restreint d'enfants évoluant au sein d'un groupe encadré par des professionnelles de la Petite Enfance dans les locaux spacieux mais plus « cocon » pour les enfants.

Joëlle KILLINGER – Référente Micro-Crèches Val de Moder  
Nathalie WEISS – Référente Micro-Crèche Piblange Moselle

## **C'est l'histoire d'un déménagement...**

L'origine des déménagements des crèches Multi-Accueil Canardière et Musau commence par un projet de remise aux normes sécuritaires et de restructuration des anciens locaux. Il s'agit bien de vivre deux déménagements, l'un vers des locaux provisoires et l'autre vers le nouvel établissement.

### L'annonce faite à...l'équipe !

L'affichage des premiers courriers du maître d'Œuvre puis le défilé des techniciens et architectes font l'effet d'une étincelle ! La perspective de travailler dans des locaux neufs est suivie d'une période d'enthousiasme collectif qui booste la dynamique d'équipe. L'imaginaire, les vœux pieux et les revendications s'énoncent spontanément!

### Œuvrer ensemble!

Alors, un grand travail de recherche et de réflexion est d'abord mené par la directrice porteuse du projet. L'aboutissement vers un cahier des charges, puis un projet avec devis pour l'aménagement des locaux refaits est issu d'un grand travail de synthèse qui nécessitera beaucoup d'« interviews » de collègues et des visites d'autres établissements, mais aussi des recherches documentaires, de nombreuses réunions de concertation avec l'équipe et de multiples concertations pendant les pauses ou rapidement entre deux portes.

Le travail en partenariat avec les maîtres d'Œuvre et d'Ouvrage, les financeurs Ville et Caf mais aussi la Protection Maternelle et Infantile (PMI) sans oublier évidemment le siège social qui la soutient et l'accompagne, sera tout aussi intense et enrichissant. La finalisation du projet est la résultante d'un investissement individuel, collectif et pluri-professionnel. Du côté de la directrice, cela se traduit par des périodes d'intense activité créatrice mais aussi des moments de grande solitude, une pression et un stress quasi constants inhérents au poids de la responsabilité de réussir un projet d'une telle envergure tout en continuant à assurer le quotidien.

### Préparation du déménagement

Parallèlement l'implication de l'équipe est importante et d'intensité progressive au regard des échéances et dates du déménagement. L'organisation interne de l'équipe et la répartition des tâches faites, tout le travail de tri et d'emballage est mené parallèlement au fonctionnement normal de l'établissement, c'est-à-dire pendant l'accueil des enfants et des familles.

### Trier le bon grain de l'ivraie !

Un gros travail de tri de matériel pédagogique a commencé plusieurs semaines en amont. Les choix se complexifient au fur et à mesure. Par des attaches sentimentales à des objets usuels et les inquiétudes sur le renouvellement futur du matériel évacué.

### Revoir les horaires de travail et planifier les congés payés !

Les deux déménagements ont obligé une partie du personnel à réduire la durée des congés d'été d'une semaine. La reconnaissance institutionnelle à cet effort s'est concrétisée par la prise de repas conviviaux dans une dynamique d'équipe constructive et chaleureuse.

Sur le plan pratique, l'orchestration préalable de tout le processus (visite des locaux, répartition des espaces, encartonnage, étiquetage, déballage, aménagement des locaux provisoires) a permis une adaptation progressive de l'équipe.

L'obligation de faire appel à un prestataire extérieur (interne ou externe à l'AASBR) pour la fourniture des repas pendant la période d'occupation de locaux provisoires (pas de local permettant de cuisiner sur place) a entraîné des mouvements de salariés ; certains ont été affectés temporairement dans d'autres établissements de l'association. Ce redéploiement des « forces vives de la cuisine » s'avérera parfois définitif pour certains salariés qui auront l'opportunité de changer de lieu de travail.

#### Et tout compte fait...

Le déménagement d'une crèche c'est une aventure pour ceux qui la vivent et une nouvelle histoire qui commence pour les enfants, les familles et toute une équipe.

Marie-Ange GERARD – Directrice du Multi-Accueil CANARDIERE

Jacqueline HAMM - Directrice du Multi-Accueil MUSAU-RISLER

En juin 2011, la dernière fête d'été avant travaux ; à la crèche MUSAU-RISLER



## Les « Arts Plastiques » en Crèche

Je me présente, Anne Prévot, j'interviens en tant que Plasticienne à la Crèche Dolfuss depuis plusieurs années.

Tous les Jeudis j'arrive à 9h, et accompagnée des Educatrices de Jeunes Enfants ou d'un autre membre de l'équipe, nous installons les enfants et les préparons à l'activité du jour. Pour moi ces instants d'initiation à l'Art Plastique avec les petits ne sont que du bonheur ! Surprenants, attachants et surtout authentiques ...



A partir d'un projet en commun avec l'équipe éducative (2<sup>ème</sup> année consécutive autour du thème : « Tour du Monde »), j'initie les enfants à diverses techniques.

De septembre à décembre 2010 : tableau de la circulation à la façon de Hundertwasser

De janvier à juin 2011 : tour du monde : girafe en 3D pour l'Afrique.

De septembre à décembre 2011 : estampes japonaises

Depuis janvier 2012 : tour du monde : hamburger en 3D pour l'Amérique

Par exemple, nous avons fabriqué une girafe en volume à partir d'un flacon en plastique (de gel douche ou shampoing, demandé aux parents), de tube de carton de boîte d'œufs et de papier mâché et différents modes de collage pour conclure avec le décor de la girafe en peinture jaune et collage de morceaux de tissus pour faire les tâches des girafes. Cela s'est fait progressivement avec les enfants (plusieurs séances) et l'enfant a pu voir sa girafe se construire à travers ces différentes étapes.

Je me suis rendue compte de l'évolution de leur motricité au fur et à mesure des séances et du plaisir qu'ils ressentent à aboutir et à finaliser une création.

Effectivement à chacune de mes interventions, les enfants sont tenus à certaines consignes puisque nous avons le projet de réaliser une œuvre en fin de parcours

Ils acquièrent de nouvelles techniques :

- apprennent certains gestes
- bien tenir les différents outils (pinceau, crayon, craies ...)
- découvrent différentes matières : encre, peinture, différents papier, matériel de récupération en tout genre.
- travaillent en douceur, appuyer ou écraser pas n'importe quand ni comment.
- les 5 sens sont sollicités



C'est un plaisir de constater chaque année qu'ils intègrent l'activité Art Plastique en pleine confiance et avec plaisir, développant leur curiosité naturelle, leur créativité et la recherche d'une certaine harmonie ( le « goût du beau » ?)

L'apport pour l'équipe de Neudorf :

C'est un échange toujours renouvelé, stimulant et formateur.

Un apport technique, à partir de rien, nous réalisons des œuvres originales avec les enfants.

Un apport artistique : son regard d'artiste nous aide à progresser dans notre propre démarche artistique tout au long de l'année, et à faire preuve de plus d'originalité dans les activités proposées aux enfants.

## Arrivée d'une nouvelle Directrice à l'AASBR

Un matin à 8 heures, Mesdames Litvidenko, Lacogne et Schwaller m'attendent à la crèche de l'Ill pour me présenter à l'équipe et me faire découvrir les lieux. N'ayant aucune expérience de la fonction de directrice, ce premier jour est une vraie journée d'examen. Très vite, je serai seule. Qu'est-ce que tous ces visages attendent de moi ?

Madame Schwaller me pousse dans le fauteuil de directrice et m'offre le «cahier», sésame pour l'organisation de mes journées... Une montagne se dresse devant moi. Il va falloir la gravir rapidement et sans heurt. Comment vais-je faire pour tout apprendre : Concerto (le logiciel informatique), la gestion des familles, de l'équipe, etc... ? Je comprends que tout est organisé pour que cela se passe au mieux et que mes paires sont là pour assurer cette première cordée.



CONCERTO : un beau nom pour un outil qui semble bien compliqué. Mais, là aussi, avec toutes les explications de mes collègues et l'aide précieuse du 03-88-65-67-41 (Monsieur Giroudot au siège de l'Association), numéro que j'apprends très vite par cœur, je m'approprie peu à peu cet outil de gestion des inscriptions, réservations et présences des enfants. Pour la relation avec les familles, je m'appuie sur mon expérience hospitalière. Toutes semblent d'accord pour me laisser ma chance. C'est un domaine où je me sens à l'aise et qui ne devrait pas me poser de souci. Je suis confiante.

Reste la gestion de l'équipe, domaine qui m'est totalement inconnu. Là aussi, des numéros magiques: les 45 et 46 (Service du personnel au siège de l'Association) qui, avec beaucoup de patience, répondent à mes nombreuses questions. Il en est de même pour tout ce qui est lié à la comptabilité, le traitement des commandes et factures ...

Les journées sont très occupées. J'ai l'impression, et ce n'est pas qu'une impression, que je mets trop de temps à tout faire. Alors que les autres directrices arrivent à prendre en charge des projets en plus de leur quotidien, j'ai le sentiment d'être toujours débordée. Heureusement, ce sentiment s'amenuise avec les semaines qui passent.

Ma première satisfaction est de faire la PSU, c'est-à-dire suivre les réservations et présences des enfants dans le logiciel de gestion des familles ce qui maintenant peut sembler incongru vu la répétitivité de la tâche, mais c'est la 1<sup>ère</sup> chose que je maîtrise!...

Ma plus grande angoisse arrive avec la première réunion d'équipe. Le vrai baptême du feu ! Seule face à toutes ces personnes ! Après une introduction bafouillée, j'en sors indemne !

Reste à gérer la rentrée : les premiers contrats à faire ! Que de choses à ne pas oublier. Les nuits servent à organiser mes journées...

Comme l'oiseau petit à petit fait son nid et même s'il me reste beaucoup de choses à découvrir et surtout à perfectionner, les journées me paraissent moins courtes, les choses plus simples et je peux appréhender les autres aspects de ma fonction avec plus de sérénité.

Pascale MARTIN – Directrice du Multi-Accueil HautePierre



## Le rôle des Educateurs de Jeunes Enfants (EJE) en Crèche Familiale

L'Educateur de Jeunes enfants en Crèche familiale veille à assurer le bien-être et l'épanouissement de l'enfant accueilli chez les Assistantes Maternelles.

L'Educateur de Jeunes Enfants oriente son travail autour de différents axes :

- **L'accompagnement et le soutien des Assistantes Maternelles**

Celui-ci se concrétise par :

- des visites inopinées et régulières à différents moments de la journée, tant lors des repas, des siestes, qu' au moment des jeux ou des départs de l'enfant.
- l'apport de documents en rapport avec leurs activités professionnelles
- le prêt de matériel pédagogique et de puériculture

L'EJE suscite le questionnement des Assistantes Maternelles par rapport à leur pratique, pour construire ensemble un accompagnement cohérent

- **Le suivi des enfants**

Il s'effectue lors des visites chez l'Assistante Maternelle et lors des ateliers d'éveil à la crèche. L'évolution de chaque enfant est retranscrite sur une fiche d'observation individuelle.

- **L' aspect relationnel avec les familles et le soutien à la parentalité**

Il s'effectue lors des permanences tenues par l'Educateur de Jeunes Enfants hebdomadairement ou sur rendez-vous en fonction des disponibilités des parents. L'Educateur de Jeune Enfants est un tiers médiateur lorsque des mises au point s'avèrent nécessaires.

- **Le travail en partenariat** avec les structures locales : Protection Maternelle et Infantile, Centre médico-social, Centre socio-culturel, CAMPS (enfant porteur de handicap), Médiathèque ...

- **Le travail administratif**

Il représente une partie importante du temps de travail de l'Educateur de Jeunes Enfants. Il inclut l'établissement des contrats d'accueil, le suivi du dossier de l'enfant, le suivi de l'agrément de l'Assistante Maternelle, le suivi de la fiche sanitaire de l'enfant.

- **La mise en place et l'animation d'Ateliers d'éveil et de sorties**

Les ateliers et les animations

s'inscrivent dans un projet défini par l' Educateur de Jeunes Enfants, selon les besoins fondamentaux de l'enfant, les cultures différentes, les saisons, les fêtes.

Petit récit d'une journée ordinaire

*Les parents de Jocelyn\* se présentent à l'une de nos permanences. La maman reprend son travail dans deux semaines. Ils sont à la recherche d'une Assistante Maternelle de confiance,*

*agrée, pouvant accueillir leur enfant. Ils précisent souhaiter la présence d'autres enfants, pour favoriser la socialisation de Jocelyn.*

Après avoir défini ensemble leurs besoins en matière d'accueil, l'Educateur de Jeunes Enfants les oriente chez une ou plusieurs Assistantes Maternelles en fonction des disponibilités de ces dernières. L'Educateur de Jeunes Enfants assure le suivi de ce dossier jusqu'au moment de l'accueil d'Jocelyn ( saisie informatique du dossier, entretien avec les parents et l'Assistante Maternelle et signature du contrat entre les trois parties ).

Après avoir veillé à l'organisation de l'adaptation, l'Educateur de Jeunes Enfants reverra l'enfant lors des visites à domicile.

A présent que Jocelyn s'est acclimaté à son mode d'accueil, il pourra intégrer l'Atelier d'éveil :

*Trois coups de sonnette : Jocelyn arrive pour la première fois à l'atelier, accompagné de son papa et de sa tatie. Ils y rencontrent une dizaine de petits copains pour partager différentes activités. Au fil du temps, Jocelyn prend de plus en plus plaisir à venir.*

Cette année, il pourra profiter avec ses copains, de sorties au TJP (Théâtre Jeune Public) , à la médiathèque, à la ferme pédagogique. Une intervenante Plasticienne l'initiera tout au long de l'année à différentes techniques artistiques, il pourra découvrir des matières et textures multiples et variées ..

*Quelques jours plus tard, lors d'une visite à domicile inopinée chez son Assistante Maternelle, celle-ci fait part à l'Educateur de Jeunes Enfants de la difficulté de Jocelyn à partager les jouets avec les autres enfants qu'elle accueille : systématiquement, il s'empare du jeu de ses camarades et se montre très coléreux à toute intervention de la part de l'Assistante Maternelle.*

L'Educateur de Jeunes Enfants entend la difficulté vécue par l'Assistante Maternelle, mais tient à la rendre attentive à certains aspects à prendre en compte : l'arrivée récente de Jocelyn, son âge, son statut d'enfant unique. Son regard extérieur et le fait de pouvoir en parler va permettre à l' Assistante Maternelle une prise de distance, une réflexion sur l'action à mener. Cette collaboration étroite entre les deux professionnelles évite que la situation ne s'envenime, que l'Assistante Maternelle ne stigmatise le comportement de Jocelyn .

C'est ensemble que ces deux professionnelles vont cheminer afin que Jocelyn s'intègre et s'épanouisse tout au long de son passage en Crèche Familiale .

**A travers le travail de suivi à domicile, d'écoute, de conseil et de médiation, l'Educateur de Jeunes Enfants est garant d'un accueil de qualité des enfants auprès des Assistantes Maternelles.**

\* le prénom est changé pour garantir l'anonymat

## Accueil de l'Enfant différent en crèche collective et familiale

Depuis de nombreuses années, nous accueillons dans les structures de notre association des enfants porteurs de handicap ou d'une maladie chronique.

Pour pouvoir leur offrir un accueil de qualité en milieu ordinaire, il est primordial de faire preuve d'empathie, de tolérance et de compréhension à l'égard de leur famille sans pour autant avoir pitié et considérer l'enfant comme une victime.

Accepter la culpabilité d'un parent par rapport à son enfant n'est pas chose aisée. Il est essentiel d'intégrer que le chemin qui conduit à l'acceptation du handicap ou de la maladie chronique est long et sinueux, que les progrès peuvent nous paraître trop lents. Nous leur serons d'un grand soutien si on considère l'enfant d'abord comme un enfant avant d'être un enfant porteur de handicap et les parents d'abord comme des parents avant d'être des parents d'un enfant porteur de handicap.

L'équipe accueillante est associée à la mise en place du projet dès la demande de la famille. Ce travail se fait en partenariat avec les parents, la crèche, le travailleur social et l'équipe.

Certains objectifs ne sont guère différents de ceux fixés pour les enfants ordinaires. En effet, il s'agit d'accompagner la socialisation et l'éveil de l'enfant tout en lui permettant de développer son identité. Toutefois, ils se différencient par le niveau de vigilance et la stimulation de l'équipe éducative, beaucoup plus accentués pour les enfants porteurs de handicaps.

Des objectifs plus spécifiques sont définis en concertation avec les différents partenaires en fonction du handicap ou de la maladie chronique de l'enfant en tenant compte de son développement et de ses capacités

Ces objectifs sont consignés dans le projet personnalisé d'accueil de l'enfant.

Des rencontres régulières entre tous les partenaires permet de s'assurer de l'absence de contradiction dans les différentes prises en charge. Ces rencontres offrent la possibilité de réajuster la prise en charge de chaque partenaire en fonction de l'évolution de l'enfant, qu'elle soit favorable ou non, en tenant toujours compte du niveau d'acceptation du handicap ou de la maladie chronique par les parents. Ces différentes modalités sont consignées dans le dossier de l'enfant.

Nous portons une attention toute particulière sur le vécu au quotidien de l'enfant, ses pairs, les parents et l'équipe. Un travail sur nos représentations peut être nécessaire pour un accueil le plus authentique possible et une intégration harmonieuse.

Depuis 2010, la Maison de l'Enfance des Poteries est associée à un travail en partenariat entre la Maison Départementale Des Personnes Handicapées (MDPH), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et le Conseil Général du Bas Rhin pour expérimenter l'intervention de volontaires du service civique pour accompagner des enfants porteurs d'un handicap au sein des structures d'accueil de la Petite Enfance. Actuellement 2 jeunes volontaires interviennent à raison de 3 demi-journées par semaine durant 9 mois en complément des professionnels.

Par l'observation fine faite par les professionnels et un suivi écrit tout au long de l'année, en collaboration avec le pédiatre, il nous est arrivé de dépister un retard dans le développement psychomoteur d'un enfant ou une allergie. Le travail en partenariat avec les familles prend toute son importance : accompagnement du déni, des différents sentiments d'injustice et de culpabilité, souplesse de l'accueil, ajustement de nos pratiques professionnelles...

Une fois le diagnostic posé, des mesures et des protocoles sont mis en place pour que tout enfant puisse trouver au sein de sa structure des repères sécurisants et qu'il bénéficie également d'un bien être personnel et d'un accueil de qualité.



Chaise de Maintien au moment des repas



Flèche de verticalisation pour les enfants ne pouvant pas marcher

### **Témoignage d'une encadrante sur l'accueil d'un enfant atteint de handicap**

Lolita\* (souffrant d'une malformation cérébrale) est arrivée un beau matin, elle tenait à peine assise, ne souriait pas.

J'étais volontaire pour l'accueillir dans mon groupe, ayant suivi un stage sur l'accueil des enfants handicapés.

Grâce au stage, j'ai su me positionner face aux parents de la petite fille et des autres parents. Mais après la première entrevue, je me suis posée beaucoup de questions : savoir si je serai capable de m'en occuper, de ne voir en elle qu'une petite fille et non une enfant atteinte de handicap.

A la fin de la première journée de crèche, mes doutes se sont envolés : Lolita est comme tous les enfants, il y a des jours où elle est radieuse, et participe activement à la vie de la crèche, et des jours où elle n'a aucune envie de nous voir ; c'est à moi de décrypter ses mimiques, pour savoir quand elle est réceptive et quand elle ne l'est pas.

Grâce à la participation des collègues, qui prennent en charge le reste du groupe, je peux l'emmener au concert ou au spectacle avec les autres enfants.

Finalement, avoir un enfant différent dans son groupe n'est pas insurmontable, avec une bonne organisation ; cela nous apprend l'humilité dans nos « savoirs ».

\*Le prénom est changé pour garantir l'anonymat.

## Les Cuisiniers de l'AASBR

Compétence / Dynamisme / Autonomie !!!

Voilà les qualités que nous pouvons attribuer aux cuisiniers de l'AASBR !

En effet, gérer tous les repas et collations depuis les commandes jusqu'à l'assiette démontre une grande capacité d'organisation et de travail .

Quand, en plus, « la cuisine, c'est un bonheur à partager » (je cite Bruno de la Canardière), nous constatons que c'est non seulement un travail mais aussi une passion.

Quelques chiffres impressionnants :

De 50 à 180 repas par jour selon les sites ;

Des cartons de pommes de terre de 15kg à stocker ;

250 à 300 kg de fruits et légumes par semaine ;

Des casseroles de 20 litres de pâtes à égoutter.....

Les cuisines ont toujours existé à l'AASBR, mais le 1<sup>er</sup> cuisinier masculin n'a été recruté à l'AASBR qu'en 1999 : c'est Pascal Ledig à la crèche de l'III.

Ce travail lui permet (ainsi qu'à ses confrères hommes et femmes) de bien concilier vie privée et vie professionnelle.

Les contraintes de la restauration en horaires sont remplacées par d'autres contraintes: il s'agit de maîtriser les normes HACCP, et d'assumer des tâches qui ne relèvent pas forcément de la cuisine pure : gestion des commandes, nettoyage à fond des plans de travail, vaisselle dans les petites structures...

A cela il faut rajouter la gestion des régimes d'exclusion ! Pour certains enfants, il faut éviter le gluten, les protéines du lait de vache, les œufs, les arachides, etc...

Les cuisiniers de la Maison de l'Enfances des Poteries et du Multi-Accueil de la Canardière assurent par ailleurs la préparation des repas pour d'autres établissements d'accueil de jeunes enfants, situés soit dans des locaux contigus soit dans des espaces distants de quelques kilomètres, avec une livraison motorisée en liaison chaude dans ce dernier cas.

Nos cuisiniers sont polyvalents et performants !!

### Quels sont les plats préférés des enfants ?

Oui, les pâtes reviennent souvent mais ce n'est pas le seul plat plébiscité par les enfants :

- ✿ Au Multi-Accueil Belin chez David Alario ils adorent le « chorizo/ haricots blancs » (bien sûr ils mangent à ce repas aussi des fruits, légumes et laitages).
- ✿ A la Crèche des Poteries, chez Amanda Jaeger et son équipe, c'est la pizza qui a du succès, avec en accompagnement toujours aussi des fruits, salades et laitages.

- ✿ Pour les Crèches à Neudorf, les pâtisseries sont la spécialité de Francis Steinmetz, mais les enfants adorent aussi le plateau de fromages, témoigne Francine Knittel, qui vient de la Musau actuellement en restructuration.
- ✿ A la crèche de l'III Pascal fait un tiramisu sans œufs à cause des allergies potentielles, et beaucoup de purées...
- ✿ Au Multi-Accueil Canardière chez Bruno Virey et son équipe, les enfants ont une préférence pour le couscous.
- ✿ Et à la Crèche Hautepierre, chez David Berthe, les enfants adorent les gratins..... de...tout.

Impossible de s'ennuyer ! Les cuisiniers assument, en sus des repas quotidiens, des préparations spécifiques pour :

- La semaine du goût,
- Les réunions parents et pots d'accueil où ils confectionnent des gâteaux ;
- Noël, Pâques, la Chandeleur, la galette des rois,
- Des semaines à thème, des plats de couleurs, de saison,
- Les portes ouvertes,
- etc

et peaufinent des recettes maison en fonction des appétits et de l'intérêt de leurs petits convives, recettes que nos cuisiniers proposent en fin de page.

Pour parfaire leur art, les cuisiniers organisent des rencontres pour se former, échanger et partager leur savoir-faire.

En résumé, s'occuper de l'alimentation est au niveau professionnel une activité « incontournable » comme le souligne Pascal de la Crèche de l'III : tout le monde est concerné grands et petits dès le plus jeune âge ; c'est une belle façon de prendre soin des enfants, et cela apporte dans sa réalisation du plaisir et de la reconnaissance.

## RECETTES

### **Amanda Jaeger (Poteries): curry de poulet et chutney salé**

#### **Chutney salé (satini de pomme d'amour)**

- 5 Tomates mûres
- 1 oignon rouge
- 1 piment oiseau
- 2 cuillères à soupe de coriandre
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 cuillère à soupe de vinaigre
- Sel et poivre

Couper les tomates en dés, ciselez l'oignon, couper le piment en rondelles, hachez la coriandre. Mélanger tous les ingrédients, verser le vinaigre et l'huile et assaisonner.

#### **Curry de poulet à la mexicaine (pour 4 personnes)**

- 1 Kg de poulet désossé et coupé en petits morceaux
- 1 piment vert émincé
- 2 pincées de gingembre et d'ail moulu
- 2 cuillères à soupe de poudre de curry
- 1 cuillère à café d'anis en poudre ou en grains (cumin)
- 1 pincée de coriandre en poudre
- Safran ou curcuma
- 2 gros oignons
- Thym frais, huile, sel, poivre et coriandre fraîche

Faire chauffer l'huile, ajouter les oignons et laisser rissoler 5 minutes. Incorporer ensuite l'ail moulu et le gingembre, mélangez régulièrement à feu doux, saupoudrez de thym, safran, anis et coriandre en poudre puis remuez à nouveau jusqu'à ce que la pâte devienne consistante. Ensuite ajoutez le piment et laissez cuire pendant 10 minutes.

Dans une sauteuse, faites dorer le poulet préalablement salé et poivré, ajoutez la sauce et laissez cuire 25 à 30 minutes, remuez de temps en temps, rectifiez l'assaisonnement si nécessaire.

En fin de cuisson, parsemez de coriandre.

Accompagnement : Riz basmati – Rougail – Chutney salé – Nan ( pain)

**Pascal Ledig (ILL) : tiramisu sans œufs**

Ingrédients :

- 800gr de biscuits cuillère
- 300 gr de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1kg de mascarpone
- 50 cl de crème fouettée
- Cacao en poudre
- Café

Préparer 25 cl de café ajouter un peu de sucre.  
Tremper les biscuits et disposer dans le moule

Fouetter le mascarpone avec le sucre et le sucre vanillé  
Fouetter la crème en chantilly et l'ajouter au mascarpone  
Recouvrir les biscuits, saupoudrer de cacao et répéter les étages de biscuits et crème( 2 fois)  
Mettre au frigo plusieurs heures avant de servir

**Bruno Virey (Canardière) : beurre de sardine (pour 30 enfants)**

- 250g beurre en pommade
- 460g sardines à l'huile en filets
- 2 citrons jaunes : le jus
- 2 cuillères à café de persil haché.

Mixer la moitié des filets de sardines avec le beurre  
Ajouter le jus de citron et le persil haché  
Vérifier l'assaisonnement et réserver au frais.



### **Francis Steinmetz (Neudorf) : Chinoise à la Pomme**

#### Ingrédients pour 8 personnes:

*Pâte à brioche :*

- 6 œufs
- 70g de sucre
- 125g de beurre fondu
- 500g de farine
- 10g de sel
- 25g de levure boulangère

*Compote de pommes : 4 pommes*

*Garniture : 2 pommes*

*Glaçage :*

- 200g de sucre glace
- 10cl d'eau

- ◆ Mélanger la farine, le sucre, le sel, les œufs, la levure et le beurre.
- ◆ Battre la pâte jusqu'à décollement complet du batteur.
- ◆ Laisser reposer la pâte pour la faire doubler de volume.
- ◆ Rabattre la pâte.
- ◆ Réaliser la compote (*réduire les 4 pommes sur le feu avec une noisette de beurre*).
- ◆ Couper les 2 pommes restantes en petits morceaux.
- ◆ Étaler la pâte en rectangle, étaler la compote dessus et les morceaux de pommes.
- ◆ Rouler la pâte pour réaliser un rouleau.
- ◆ Couper le rouleau ainsi réalisé en tranche de 2cm de large et les mettre dans un moule à génoise de 26cm préalablement beurré.
- ◆ Laisser reposer la pâte pour la faire doubler de volume.
- ◆ Cuire à 180°C pendant environ 40 minutes.
- ◆ Démouler à chaud, mettre le glaçage sur le dessus et ...

### **David Alario (Belin): Haricots rouges au chorizo**

#### **Pour 10 enfants**

*1 chorizo doux*

*1 oignon*

*1 poivron vert*

*1 cuillère à soupe d'huile d'olives*

*1 boîte 4/4 de maïs*

*2 boîtes 4/4 de haricots rouges*

*1 cuillère à café de cumin en poudre*

Enlever la peau du chorizo et le couper en cubes. Le faire revenir sans matière grasse puis le faire égoutter dans une passoire. Réserver.

Dans une sauteuse, faire revenir l'oignon et le poivron avec l'huile d'olives.

Egoutter le maïs et les haricots rouges

Les mettre dans la sauteuse puis ajouter le cumin et le chorizo.

# Le travail d'une Assistante Familiale au sein du Service d'Accueil Familial

## Le cadre de mon intervention

Autrefois appelée « assistante maternelle à titre permanent », je me nomme aujourd'hui assistante familiale et j'accueille à plein temps des enfants à mon domicile.

Cet accueil familial est une solution alternative aux structures collectives comme par exemple les internats et les foyers.

Afin d'exercer mon métier, j'ai obtenu un agrément du Conseil Général du Bas-Rhin dont la validité est de 5 ans et qui me permet, moyennant une rémunération, d'accueillir des enfants mineurs de 0 à 18 ans et des jeunes majeurs de 18 à 21 ans.

Ayant obtenu le diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF), mon agrément est reconduit tacitement ; de ce fait, je n'ai plus besoin de faire une demande de renouvellement d'agrément.



En tant qu'assistante familiale, je peux travailler avec un employeur du secteur public comme l'Aide Sociale à l'Enfance ou un employeur privé ou associatif.

Le Service d'Accueil Familial, géré par l'AASBR, me confie des enfants suite à une mesure judiciaire au titre de l'assistance éducative en cas de danger pour la santé, la sécurité ou la moralité du mineur. Cette mesure de protection peut être également administrative suite à une demande d'aide formulée par les parents.

L'ensemble des personnes résidant à mon domicile constitue ma famille d'accueil. Effectivement, le caractère familial de l'accueil avec ses contraintes mais aussi ses satisfactions, prend sens lorsque l'adhésion et le soutien de ma famille sont garantis. Sans engagement des miens, je ne pourrai exercer cette profession.

Une assistante familiale au quotidien : Soigner, protéger, éduquer.

Je suis disponible pour l'enfant jour et nuit avec le maximum d'attention et d'affection en essayant de trouver la distance et l'équilibre nécessaires entre la sphère professionnelle et la sphère privée.

J'assure une permanence relationnelle, attention, soins et responsabilité éducative au quotidien de l'enfant.

Je participe à son développement physique et mental, je lui enseigne les règles de la vie courante, exemple : se tenir correctement à table, obéir, être poli, être propre, diversifier son alimentation...

Avec les enfants en bas-âge, je contribue à leur développement en leur apportant toutes les stimulations nécessaires.

J'attache également une grande importance à la scolarité de l'enfant, je consulte son carnet de liaison, je vérifie les devoirs, les apprentissages et je propose le cas échéant mon aide.

J'ai des contacts réguliers avec les enseignants.

Les enfants sont souvent en demande d'affection, d'attention et de sécurité. J'essaye de les rassurer, de les apaiser et de les soutenir, je réponds à leurs questionnements, à leurs soucis, je dois être présente à toute sollicitation.

Je veille également à intégrer l'enfant dans ma propre famille et à lui donner sa place, je l'associe aux événements familiaux comme les fêtes, les anniversaires, les sorties, les vacances...

Je favorise aussi sa socialisation et son intégration dans le quartier et le village en l'incitant à participer aux activités sportives, culturelles et citoyennes de la commune.

Dans l'exercice de ma fonction, la place de la santé de l'enfant prend davantage d'importance surtout dans le contexte de placement.

Je lui offre une alimentation variée et équilibrée, m'adapte, le cas échéant à des restrictions ou des indications médicales.

J'honore toutes les consultations et les rendez-vous médicaux, effectue les vaccinations en accord avec le Service et les parents.

#### L'enfant placé reste un enfant de ses parents

Je n'oublie pas également que ma mission est de nature provisoire même s'il y a souvent des placements longs. Les parents restent les détenteurs de l'autorité parentale, leur place doit être respectée et maintenue vivante auprès de l'enfant. Je n'ai pas à juger les parents, j'en parle plutôt en termes positifs, respectueux et valorisants.

Je dois aussi tenir compte de leur avis et leurs souhaits dans certains domaines comme la coupe des cheveux, le choix vestimentaire de leur enfant et respecter leur choix sur les sujets touchant à la religion ou à la culture.

Je prépare également l'enfant à rencontrer les parents, à reprendre le contact avec eux, à préparer son retour en famille, je l'aide à gérer ses émotions et apaiser sa fatigue ou sa tristesse.

### Travailler au sein d'une équipe

Dans mon travail d'assistante familiale, je m'appuie sur l'équipe pluridisciplinaire du Service d'Accueil Familial. Je suis en contact régulier avec ses membres et tout particulièrement avec l'éducatrice référente.

Je fais remonter les informations, les observations, les difficultés rencontrées mais aussi les objets de satisfaction de la prise en charge de l'enfant.

J'assiste activement à toutes les réunions concernant la situation de l'enfant et je participe à l'élaboration de son projet individuel.

Ce travail d'équipe m'aide beaucoup car je ne me sens pas isolée. Il est aussi réconfortant d'avoir à tout moment un interlocuteur qui m'écoute, me soutient et me reconnaît.

### Conclusion

La liste de mes interventions n'est pas exhaustive. Dans l'exercice de ma fonction au quotidien, je prends conscience que j'exerce un métier difficile, exigeant mais aussi passionnant.

Je dois être solide nerveusement, car je suis souvent confrontée à des situations problématiques, complexes et douloureuses de l'histoire de l'enfant.

Ce dernier a besoin de mon humanité, de mon affection, de ma tolérance, de ma disponibilité mais aussi de ma fermeté, de mon autorité et ma rigueur.

Etre assistante familiale, c'est savoir donner mais aussi recevoir, apprendre, se remettre en question et saisir toutes les opportunités de se former et de se perfectionner.

Maryse STOUFFLET  
Assistante familiale